

Je sais qu'au cours de la campagne électorale, les porte-parole d'autres partis ont accusé le parti auquel j'appartiens d'avoir reçu des fonds américains provenant des sièges sociaux des syndicats internationaux sis aux États-Unis. Franchement, je ne sais pas si cela s'est produit, mais c'est ce qu'on dit. La chose a été niée à maintes reprises, mais l'accusation tient toujours. Voilà une occasion pour les députés qui souhaitent que cela cesse, même si cela ne s'est jamais produit, de voter selon ce qu'ils professent et de figurer au nombre de ceux qui sont en faveur de cette disposition, de manière à ce que cette source de fonds soit refusée à notre parti et à tout autre. Voilà également pour les députés qui veulent mettre fin à l'influence des sociétés dans la politique, à l'influence des sociétés internationales, l'occasion de dire que nous renonçons à cette source de fonds. L'ITT a causé suffisamment d'ennuis et de difficultés dans le système politique des États-Unis d'Amérique que nous n'en voulons certes pas au Canada. L'ITT peut s'immiscer dans la politique de notre pays grâce à cette mesure législative à moins de boucher les issues.

Voilà en quoi consiste cet amendement. C'est un effort en vue d'assurer aux Canadiens la haute main sur leur système politique tant effectivement que financièrement, et de refuser également cette intrusion éventuelle des autres pays dans les événements relatifs à notre pays. Quand nous parlons du financement des partis politiques à long terme d'année, nous parlons en fait de plusieurs millions de dollars. On estime les dépenses totales des candidats et des partis politiques pour les élections fédérales de 1972 à environ 31 millions de dollars. Ce chiffre comprend les dépenses des candidats et des partis nationaux, les dépenses des sections provinciales des partis, et le reste.

● (2150)

Supposons, aux fins de la discussion, que le comité financier du parti libéral soit chargé de recueillir l'argent. Le sénateur John Godfrey était le percepteur à cette époque et il a recueilli une somme d'environ 6.5 millions de dollars lors de la dernière campagne électorale. De cette somme, \$600,000 ont servi à payer des dettes et l'accumulation de découverts, \$1,322,000 ont été utilisés par le bureau national du parti libéral et \$3,978,000 ont été déboursés par des comités de campagne provinciaux. On trouve une lacune ici et occupons-nous en pour un moment. Bien que le bill parle de divulgation de la provenance des fonds, ce qui accompagne un des amendements à l'étude, il y a un écart assez large pour laisser passer tout un parc roulant. Il s'agit des \$3,978,000 dépensés par les comités de campagne provinciaux.

Je peux prévoir que lors des prochaines élections—si elles ne sont pas déjà en cours—les percepteurs des deux vieux partis seront leurs ailes provinciales. On contribuera des fonds à l'usage de ces ailes qui les garderont dans une chambre forte ou à la banque. Puis, lors du déclenchement des élections lorsqu'on aura besoin de fonds, l'aide provin-

Dépenses d'élection

ciale du parti retirera un ou deux millions, ou toute somme qu'elle aura accumulée, et la donnera au parti enregistré qui, aux termes de ce bill, sera le quartier général national du parti. Voyez alors ce qu'on divulguera comme source de fonds conformément à ce bill. Cette source telle que divulguée en bonne et due forme conformément à ce bill par le parti reconnu à ce moment sera l'association libérale, conservatrice ou autre, d'une province donnée et on n'ira pas plus loin.

Pourquoi la divulgation si l'on peut ainsi taire la source aussi facilement? S'il est possible de distribuer quatre millions de dollars sur six lors d'élections fédérales, par l'entremise des comités de campagne provinciaux, c'est dire qu'on peut recueillir cet argent avant les périodes d'élections. L'échappatoire est là. En Ontario, le parti libéral comptait 50 collecteurs, et 90 des plus grandes sociétés de la province furent sollicitées personnellement par le président national, la majorité d'entre elles à la fin de l'hiver de 1971 et au début du printemps de 1972, soit six mois avant les élections. Voilà ce qu'a fait le parti libéral: il a sollicité 90 des plus grandes sociétés ontariennes pour trouver son argent. C'est le président national, qui est le sénateur Godfrey, je crois, qui l'a fait personnellement; je ne suis pas tout à fait sûr, qu'il soit le président national, cependant, car ailleurs il porte le titre de président du comité du trésor, mais tous les fonds ont été rassemblés par le comité du trésor et je suppose que le président national et le président du comité du trésor sont une seule et même personne. Si je me trompe, alors je me trompe.

Au Québec, la situation fut tout à fait différente, plus odieuse, car le collecteur des fonds de la caisse électorale nationale ne fut nul autre que le ministre de l'Expansion économique régionale de l'époque.

M. Alexander: Non, je ne le crois pas!

M. Howard: D'une main il remettait six millions de dollars à l'IBM et de l'autre, il allait frapper à sa porte le lendemain collecter des fonds pour le parti libéral. Ce bill-ci ne mettra pas fin à de telles situations.

Le parti conservateur s'est, lui aussi, ramassé des fonds; environ \$3,900,000 pour la campagne nationale.

Une voix: Et vous, où avez-vous pris votre argent?

M. Howard: Attendez, je parle des deux partis importants en premier...

Des voix: Bravo!

M. Howard: Qu'on me permette de dire à la Chambre que l'IBM et l'ITT considèrent le parti libéral comme important; l'Imperial Oil aussi, d'ailleurs, comme la Gulf Oil, la Texaco et toutes les autres sociétés pétrolières. Et elles ne donnent pas moins d'importance au parti conservateur.

Une voix: Il est dix heures.